

---

## NOS PRINCIPALES MISSIONS :

---

- Assurer la mise en œuvre et le financement du Projet de Transitions Professionnelles
  - Assurer la prise en charge et le financement du dispositif VAE
  - Procéder à la validation du dispositif CLEA
  - Mise en œuvre et validation du caractère réel et sérieux du dispositif Démissionnaire
- 
-



- **Une Mission : *Suivi du Conseil en Evolution Professionnelle*** sur le territoire
- Les opérateurs CEP : AKSIS, APEC ,CAP EMPLOI,POLE EMPLOI, MISSIONS LOCALES
- Développer les Partenariats avec les acteurs du territoire: AGEFIPH, les OPCO, L' AGEFMA
- Conventions en cours : FSE, CTM
- **Assurer les missions confiées par l'ETAT : *LES TRANSITIONS COLLECTIVES***
- Accompagner les entreprises et les salariés dont les emplois sont menacés suite à la crise COVID 19 vers des métiers porteurs , émergents, en tension

# Des partenariats renforcés pour une reconversion réussie

La 2<sup>e</sup> édition de la Journée nationale de la Nouvelle Vie Professionnelle a permis à **Transitions Pro** de consolider sa collaboration avec les acteurs de la formation et de l'emploi pour améliorer la prise en charge des salariés du secteur privé en phase de reconversion.

Texte Adeline LouaÛt - Photo Jean-Albert Coopman



Transitions Pro et ses partenaires lors de la Journée nationale de la Nouvelle Vie Professionnelle.



F. Violon, J. Fonsat, président et directeur de Transitions Pro - D. Allonet, délégué régional Agefiph



Au centre, S. Bailly, directeur régional Pôle emploi Martinique



Au centre, P. Lecuireux-Durival, délégué général du Medef Martinique

« La convention avec Pôle Emploi va nous permettre de fluidifier et d'améliorer le process du "dispositif démissionnaire" »

Transitions Pro agit en faveur de l'employabilité des salariés du privé en lien avec les besoins en compétences du territoire. « Administrée par les partenaires sociaux, l'association a pour mission de sécuriser le parcours de reconversion des salariés du secteur privé en mobilisant le dispositif Pro de Transition Professionnelle (PTP) qui permet de prendre en charge les frais de formation et la rémunération des salariés », précise Janick Fonsat, directrice de Transitions Pro Martinique. L'organisme paritaire finance également d'autres dispositifs comme la Validation des Acquis de l'Expérience, le certificat CEA - pour les salariés peu qualifiés - et le dispositif démissionnaire - pour la création ou reprise d'entreprise. La velle à la qualité de la formation, l'information et l'orientation des salariés vers les opérateurs de Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) font aussi partie de ses missions. « Les CEP apportent un conseil gratuit aux salariés, permettant d'élaborer et de structurer leurs parcours d'évolution professionnelle », souligne Janick Fonsat.

## Collaboration renforcée avec Pôle Emploi et l'AGEFIPH

La collaboration étroite entre Transitions Pro et ses différents partenaires de la filière emploi et formation ne cesse de se renforcer dans le but de faciliter et de développer la sécurisation des parcours de reconversion professionnelle. Après AKSIS et Cap Emploi en 2021, deux nouvelles conventions ont ainsi été signées avec Pôle Emploi et l'AGEFIPH lors de la seconde Journée nationale de la Nouvelle Vie Professionnelle, le 8 novembre dernier à Batelière. Une manifestation portée par Transitions Pro, la DEETS et le Medef Martinique. « La convention avec Pôle Emploi va nous permettre de fluidifier et d'améliorer le process du "dispositif démissionnaire". Créé en 2019 dans le cadre de la loi de septembre 2018 "pour la liberté de choisir son avenir professionnel", cet outil permet aux salariés démissionnaires en phase de reconversion ou en phase de création ou en reprise d'entreprise de bénéficier des allocations de retour à l'emploi pendant qu'ils concrétisent leur projet de transition. La convention avec l'AGEFIPH va permettre quant à elle de renforcer la prise en charge des frais de formation pour les salariés en situation de handicap. »

## Créer une dynamique avec l'ensemble des acteurs

« Cette Journée de la Nouvelle Vie Professionnelle est l'occasion de créer une dynamique avec l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation professionnelle », déclare la directrice. Aux

côtés de Transitions Pro, l'AGEFMA, les opérateurs de CEP (AKSIS, Cap Emploi, l'IAPEC), des OPCO et des représentants de l'État tels que le Délégué à la reconversion professionnelle étaient présents pour informer sur les différents dispositifs d'accompagnement existants mais aussi sur les métiers émergents, en adéquation avec les besoins du territoire. L'événement s'adressait également aux dirigeants et aux professionnels en charge du développement des ressources humaines au sein des entreprises. Ces dernières peuvent en effet bénéficier d'un accompagnement via les dispositifs Pro-A (promotion par l'alternance) et Transitions collectives. « Signée en 2021 avec la DEETS Martinique associée au Medef, la convention TRANSCO permet de soutenir les structures fragilisées par la crise en leur apportant les moyens financiers leur permettant d'orienter et d'accompagner leurs salariés vers des métiers porteurs et émergents, et ainsi limiter les licenciements », rappelle Janick Fonsat.

## Favoriser la reconversion vers les métiers porteurs

Dès 2023, Transitions Pro entend mettre en place de nouvelles actions en direction des salariés et appuyer notamment sa communication sur les métiers de demain. « Il est question de présenter ces nouveaux métiers dans le cadre de nos réunions collectives mais aussi de prévoir des temps forts pour les mettre en valeur », souligne la directrice. Spécifique aux besoins du territoire, une liste des métiers en tension, porteurs et émergents est déjà disponible sur les sites de la DEETS et de Transitions Pro Martinique.

## Le sens des mots

**Métier porteur :** métier à fort potentiel de recrutement

**Métier en tension :** métier pour lequel un déséquilibre existe sur le marché du travail, les offres d'emploi émises par les employeurs étant supérieures aux demandes d'emploi

**Métier émergent :** métier qui apparaît pour donner suite à des innovations technologiques ou à l'invention de nouveaux usages, en lien avec les évolutions sociétales et réglementaires notamment.



En haut : Stéphane MAILLAS (Président, Transitions des Antilles), Muriel LEBLANC (Directrice Générale, Transitions des Antilles), Marie-Anne GILBERT (Directrice Générale, Transitions des Antilles).

## Transitions collectives

TRANSITIONS PRO

**Emploi, Transition Pro, en association avec le Medef, a signé une convention avec les services de l'État représentés par la DEETS (ex DIECCTE) pour accompagner les entreprises dont les emplois sont menacés.**

Transitions Pro, en association avec le Medef, a signé une convention avec les services de l'État représentés par la DEETS (ex DIECCTE) pour accompagner les entreprises dont les emplois sont menacés.

Dans le contexte de mutations économiques et de baisse de l'emploi, le rôle de la transition économique est de mesurer l'impact de ces mutations et de proposer des solutions pour accompagner les entreprises et les salariés dont les emplois sont menacés.

La transition économique est un processus qui vise à accompagner les entreprises et les salariés dont les emplois sont menacés, dans le but de leur permettre de se reconstruire et de créer de nouveaux emplois.

Le dispositif «Transitions Collectives» vient compléter les différents outils visant à accompagner les mutations économiques auxquelles sont confrontées les entreprises et les salariés. permettre aux entreprises d'anticiper les mutations économiques de leur secteur et accompagner les salariés afin qu'ils puissent se REconvertir sur des métiers porteurs au sein de leur bassin de vie

- ❓ CREFOP : porteur d'études ciblées/des outils d'aide à la décision
- ❓ (Dispositif TRANSITIONS COLLECTIVES)
- ❓ Les **métiers « porteurs »** qui sont :
  - soit des **métiers émergents** issus de nouvelles activités professionnelles en plein essor
  - soit des **métiers en tension** dans des secteurs d'activité qui peinent à recruter
  - soit des métiers qui offrent continuellement de **fortes perspectives d'emploi**

- **CREFOP : APPORT EN VALEUR AJOUTEE**
- Eclairer la chaîne des acteurs afin d'améliorer et renforcer les parcours des bénéficiaires et répondre aux problématiques du territoire
- **CONNAISSANCE DES SECTEURS d'ACTIVITE** Prioritaires en tension
- **CONNAISSANCE DES BESOINS** Entreprises , Associations en termes de compétences, qualifications
  - **GESTION DES EMPLOIS ET DE COMPETENCES** des entreprises concernées
- **COURT MOYEN LONG TERMES**
-